



Camping Villas Caravaning La Manga

## Acte de l'assemblée Ordinaire de l' Association des Voisins du Camping Villas Caravaning La Manga,

L'Assemblée a eu lieu le 3 août 2012, en la zone centrale du Camping  
à 19h30, numéros des parcelles représentées ci-dessous

A-054	B-048	C-014	D-045	D-077	E-016	E-124	GH-009	N-009	O-039
A-064	B-058	C-015	D-046	D-080	E-023	E-125	GH-011	N-009	O-039
A-118	B-079	C-046	D-047	D-083	E-043	E-128	GH-013	N-021	O-114
A-120	B-086	C-056	D-048	D-084	E-053	E-148	GH-015	N-027	O-128
B-003	B-092	C-057	D-050	D-089	E-070	F-002	GH-015	N-031	PQ-02
B-017	B-098	C-077	D-051	D-095	E-077	F-048	GH-016	N-031	PQ-06
B-031	B-147	C-117	D-056	D-107	E-085	F-050	GH-053	N-037	PQ-08
B-032	B-149	D-009	D-057	D-136	E-088	F-061	GH-152	N-041	
B-034	C-005	D-011	D-058	E-001	E-095	F-087	GH-158	N-083	Non
B-036	C-007	D-024	D-059	E-006	E-099	F-105	M-030	N-083	associ
B-037	C-008	D-028	D-061	E-010	E-100	F-127	M-031	N-144	F-038
B-042	C-009	D-040	D-065	E-014	E-115	F-150	M-049	O-028	F-014

### 1.- Lecture et approbation de l'acte de l'assemblée du 05 /08/2011

Le secrétaire de l'association lit l'acte de l'assemblée de 2011 qui est approuvée à l'unanimité.

### 2.- Informations des gestions réalisées

C'est le président qui prend la parole : on insiste toujours auprès de l'administrateur sur quelques points déjà évoqués dans l'acte antérieur comme par exemple sur le thème de la sécurité. Suite à une réunion avec l'administrateur et la société Prosegur nous leur avons demandé de nous informer périodiquement de tous les problèmes qui pourraient surgir, et malgré l'ambiance cordiale et l'intention de collaborer, jusqu'à présent aucune information ne nous a été donnée.

- L'accès du camping aux piétons et aux véhicules n'a pas été amélioré, tout le monde continue d'entrer sans le moindre contrôle, malgré que Manuel Barón (le directeur) nous assure que le programme de contrôle fonctionne, nous savons que des fois il y a jusqu'à 4 véhicules par parcelle.
- Nous avons demandé que les parcs de jeux pour enfants soient clos et fermés la nuit pour éviter l'intrusion des personnes malveillantes qui détériorent les installations, car nous savons que des installations ont dû être réparées et repeintes suite à des actes de vandalisme. L'administrateur a pris bonne note de notre pétition et comme d'habitude pas de réponse.
- Nous avons demandé l'éclairage des parkings car il y a eu des problèmes sur des voitures, on attend la réponse.
- On a insisté sur le problème que les véhicules de pompiers, ambulances ou autres rencontreraient en cas d'urgence pour passer dans les rues suite aux véhicules mal stationnés. Nous avons redemandé l'installation de bouches d'incendie et nous n'avons pas de réponse.
- Après contrôle des charges et des investissements du camping, les dépenses sont inférieures à ce qui était prévu par l'administrateur pour cette année, ce budget n'a pas été approuvé, puisque dans la dernière assemblée nous avons dit que nous serions disposés à l'accepter si la cotisation augmentait de 10% maximum, par

contre l'administrateur l'a augmenté à 17%, le taux de 10% était largement suffisant pour couvrir les frais.

- Les travaux dans les sanitaires pour le traitement contre la légionellose ne sont pas terminés, le cout risque d'être élevé vu la durée des travaux et en plus, l'eau des douches très chaude ne peut pas être réglée et augmente les risques de développement du virus de la légionellose. En résumé, ils font le contraire de ce qui devrait se faire. Dans ce contexte ils dépensent plus de 60 000€ par an.
- Nous avons demandé d'abaisser un peu le niveau des rues et de profiter de ces travaux pour installer les bornes électriques et les points d'eau en bordure des parcelles, on nous a répondu que le devis était trop élevé, nous avons proposé que les employés d'entretien effectuent les travaux en changeant la pelleteuse ; la réponse est en suspend.
- Le contrôle des bornes électriques a été effectué et presque la totalité des parcelles sont limitées à 10 ampères, mais on sait que quelques une ont été manipulées et ont une puissance supérieure. Nous avons fait part à l'administrateur qu'on ne comprend pas que l'on puisse faire une politique discriminatoire sur ce point, et si quelques propriétaires ont 16 ou 20 ampères sur leurs parcelles, tout le monde aurait droit à avoir la même puissance, L'administrateur a pris note. Nous avons demandé de mettre des compteurs électriques dans les parcelles privées pour que chacun paie sa consommation, cela réduirait les charges substantiellement mais l'administrateur s'y oppose.
- Un audit a été effectué dont le montant a été de 7 600€, nous avons demandé une copie car nous avons le droit en tant que propriétaire et le résultat est le même : on vous le donnera, et on attend toujours.
- Concernant les arrivées d'eau potable aux parcelles certaines bornes ont été refaites car après 30 ans elles étaient trouées ou rouillées, on a demandé de continuer à les renouveler (c'est la cause d'une perte énorme d'eau)).
- Sur le thème des mauvais payeurs et des travaux illégaux, les dettes de plus de 1500€ sont soit réglées par un compromis, soit les parcelles sont saisies et certains sont « introuvables ». La dette actuelle d'après Rafael est de plus de 400 000€, la dette qu'il y avait avant l'assemblée de mars était d'environ 200 000€ c'est-à-dire inférieure aux 8 dernières années. Sur les réclamations judiciaires quelques copropriétaires ont déjà encaissés les 209€, et le gros des réclamations est en cours de procès pour présomption d'escroquerie.
- Notre avocat prend la parole il énumère les procès judiciaires qui ont eu lieu pendant l'année. Il nous explique qu'actuellement on ne présente pas de procès individuel pour une raison de poids : l'administrateur est en cours de procès pénal pour présomption d'escroquerie depuis 2002.

### **3- Bilan au 31/12/2011 - budget 2012 et cotisations**

On présente les comptes au 31/12/2011 et le budget 2012 qui sont acceptés à l'unanimité ainsi que le montant de la cotisation fixée à 30€ par parcelle.